



Centrale à béton :

RECY
 REIMS/PRUNAY
 REIMS/SAINT-BRICE-COURCELLES
 SAINTE MENEHOULD
 SOIGNY-AUX-MOULINS

EUROVIA REIMS
 EUROVIA CHAMPAGNE ARDENNE
 ZI LA POMPELLE BP 107
 51684 REIMS CEDEX 2

Certification des 5 centrales à béton NF EN206

N° SYDEREP : FR300711_04QXJM
 N° TVA : FR35 328069463

DATE	FACTURE	N° CLIENT	REFERENCE	COMMERCIAL
31/03/2025	F01250300441	410353	F01250300441	

Code	Libellé Article	Qté	U	PRIX HT	TOTAL HT	TVA
CHANTIER	D-LAGRANGE					
PJMORXX300	MORTIER NORMAL CEM2 300	1.75	M3	115.00	201.25	20 %
504	CONTRIB ENVIRON	1.75	UN	1.50	2.63	20 %
505	HAUSSE ENERGIE	1.75	UN	2.50	4.38	20 %

Mode de règlement : VIREMENT

Echéance : 15/05/2025

Domiciliation

BANQUE SG REIMS ENTREPRISES
 IBAN FR76 3000 3036 2400 0200 0456 420 - BIC SOGEFRPP
 OPTION TVA SUR LES DEBITS

Total HT :	208.26 €
Total TVA :	41.66 €
Total TTC :	249.92 €
RESTE A PAYER :	249.92 €

ATTENTION : Nous vous demandons de RESPECTER ABSOLUMENT L'ECHEANCE INDIQUEE en application de la loi de modernisation du 04.04.2008 ; PENALITES DE RETARD au taux BCE + 10 points sans pouvoir être inférieur à 3 fois le taux légal. AUCUN ESCOMPTE NE SERA ACCORDE POUR REGLEMENT ANTICIPE. Tout professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard du créancier, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 €. Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, le créancier peut demander une indemnisation complémentaire sur justification.

Facture

N° Facture	Référence	Date du document	N° Client	Nom du client
F01250300441	F01250300441	31/03/2025	410353	EUROVIA REIMS

Détail des livraisons

Date	N° BL	Code client	Code article	Désignation	QTE	Unité
Chantier : D-LAGRANGE D-LAGRANGE						
19/03/2025	004411519	410353	PJMORXX300	MORTIER NORMAL CEM2 300	1	M3
19/03/2025	004411533	410353	PJMORXX300	MORTIER NORMAL CEM2 300	0.75	M3